

VILLE DE



SEPTÈMES  
LES VALLONS

Le Maire

Septèmes-les-Vallons, le 27 décembre 2012

Monsieur Christophe FLACHAIRE  
Président  
Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône  
130 avenue du Prado

13008 MARSEILLE

AM/PB/BM – 4 Dpt. 516 /SG  
OBJET : Projet de Métropole : acte III de la décentralisation  
P.J. Ann : 1

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la délibération n° 16.12.2012, adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2012 concernant le dossier cité en objet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Vice-président de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole,





L'an deux mil douze, le jeudi 13 décembre,  
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**Etaient présents :** André MOLINO, Maire, Patrick MAGRO, Premier adjoint  
Philippe NERCY, Reine DESCHAMPS, Honoré LAMBERT, Gérard GUERRERO, Arthur MELIS, Louisa HAMMOUCHE, Elisabeth PERRENOT-MARQUE, Adjoints.  
Christiane CAYOL, Alain LAURENS, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Sophie CELTON, Tayeb KEBAB, Patrick ROVEDA, Ludovic DI MEO, Abdelwaab LAKHDAR, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Sophia TALBI-FELLAHI, Michel MAIGNAN, Anne-Marie TRIAIRE, Jean-Claude CABRAS, Corinne PORSIN RAIDIN, Denis CANI, conseillers municipaux.

**Etaient absents et représentés :**

Monique PANZA par Reine DESCHAMPS, Elisabeth ROUDIL par Honoré LAMBERT, Sylvie LAURENT par Elisabeth PERRENOT-MARQUE, Gora THIAW par Arthur MELIS, Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE.

**Etaient absents mais non représentés :** Annie ROGER, Stéphane MARTINEZ.

**Etait absent :** Michel GOURDOL.

**Secrétaire de séance :** Philippe NERCY.

=====

#### **DELIBERATION N°16.12.2012**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Projet de métropole : l'Acte III de la décentralisation doit être à l'écoute des habitant(e)s et des élu(e)s.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

"Considérant que l'Acte III de la décentralisation a été annoncé par Monsieur le Président de la République comme une réforme à la carte fondée sur le dialogue et la confiance à l'endroit des élus locaux ; à l'heure où le projet de loi s'écrit, le gouvernement entend, faire exception à cette méthode et imposer contre l'avis très largement majoritaire des maires, une métropole unique englobant 90 communes et supprimant les 6 intercommunalités existantes.

Dans ces conditions, le conseil municipal de Septèmes-les-Vallons répond positivement à l'appel lancé le 23 novembre 2012 par l'Union des Maires :

1. Nous refusons le passage en force annoncé par le gouvernement. Nous dénonçons :
  - a. Une réforme qui s'appliquerait dès 2014 sans préavis, sans projet et même sans recueillir l'avis ne serait-ce que formel, des conseils municipaux, alors qu'elle induit la plus grande fusion d'intercommunalités jamais réalisée en France et qu'une très large majorité des élus s'y oppose.
  - b. Une métropole qui fait fi du sentiment de proximité et d'appartenance des populations à des bassins de vie, d'histoire et de culture, sur un territoire multipolaire autour de Marseille et d'Aix.
  - c. Une concertation qui se refuse à discuter de la question essentielle, celle de l'opportunité ou non de créer une métropole unique supprimant les six intercommunalités actuelles.
  
2. Nous réaffirmons qu'un autre chemin plus efficace est possible :
  - a. Par le respect de l'autonomie des communes et le maintien de leur indépendance financière, nécessaire à réaliser les équipements et services publics de qualité dont les habitantes et les habitants ont besoin.
  - b. Par la volonté de tous d'aider Marseille, comme a commencé à le faire le processus de péréquation initié lors de la loi de finances 2012, au nom d'un destin commun partagé, destin qui appelle autant la solidarité que le respect réciproque.
  - c. Par la détermination de toutes les collectivités (communes, département, région), des établissements publics de coopération intercommunale et de

l'Etat, à porter collectivement les grands enjeux de transports, de planification, de développement économique et d'emploi.

Il ne peut y avoir de territoire pertinent pour répondre aux besoins des habitants, sans projet partagé et construit collectivement.

3. Nous demandons au gouvernement, avant toute reprise des discussions, l'abandon du projet de métropole, comme seule réponse possible aux enjeux du développement territorial des Bouches-du-Rhône. Nous souhaitons notamment la création dans les Bouches-du-Rhône, d'un syndicat mixte en charge des grands dossiers métropolitains, comme cela va être le cas pour l'agglomération parisienne, avec la mise en place d'un pôle métropolitain adapté. Parmi les dossiers métropolitains, la première mission de ce syndicat mixte sera la mise en place d'une seule autorité organisatrice de transports.
4. Nous alertons sur le danger qu'il y aurait à ne pas entendre ce message initié par l'Union des Maires qui conduirait tout droit à l'arrêt de la participation d'un très grand nombre d'élus à un processus considéré comme un simulacre de concertation, ce qui conduit logiquement à demander le retrait du projet de loi, afin de remettre l'ouvrage sur le métier dans de bonnes conditions.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer"

**Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Considérant** que l'Acte III de la décentralisation a été annoncé par Monsieur le Président de la République comme une réforme à la carte fondée sur le dialogue et la confiance à l'endroit des élus locaux,

**Considérant** que le gouvernement entend pour l'aire marseillaise, au sens INSEE du terme, faire exception à cette méthode et imposer la création d'une métropole unique qui intégrerait 90 communes du département, dont la nôtre, et six intercommunalités,

**Considérant** l'avis très largement majoritaire des maires et des président(e)s d'intercommunalité concerné(e)s

**Considérant** qu'il ne peut y avoir de territoire pertinent pour répondre aux besoins des habitant(e)s sans projet partagé et construit collectivement,

**Considérant** que les communes, lieux de la démocratie de proximité, doivent être entendues et respectées tout au long du processus initié par le gouvernement,

**Considérant** qu'il est illusoire de penser que les difficultés de la ville de Marseille seraient résolues par la seule organisation nouvelle des territoires,

**Considérant** que tout passage en force est inacceptable, le conseil municipal de Septèmes-les-Vallons demande à Monsieur le Premier Ministre de retirer le projet de loi portant création d'une métropole de Marseille, intégrant dans un seul espace 90 communes dont celle de Septèmes-les-Vallons.

**Après en avoir délibéré,**

**A LA MAJORITE – (5 abstentions (Groupe Socialiste) - 1 abstention (Monsieur Jean-Claude CABRAS) – 1 contre (Madame Anne-Marie TRIAIRE)**

**DEMANDONS** le retrait du projet de loi sur la métropole marseillaise, tel qu'il a été esquissé lors d'une présentation à la réunion extraordinaire de l'Union des Maires le vendredi 23 novembre 2012, par le Préfet délégué en charge du projet métropolitain.

**DEMANDONS** la possibilité de bénéficier, comme en région parisienne, d'un pôle métropolitain adapté en charge des grands dossiers métropolitains, au premier rang desquels figurerait la création d'une autorité organisatrice de transports unique.

Départ en S/préfecture le :	19/12/2012
Reçu en S/ préfecture :	19/12/2012
Publié le :	.....
Notifié le :	.....
Certifié exécutoire le :	.....

Le Maire,  
Vice président de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole



André MOLINO